

Église Saint-Hymetière FRANCHE-COMTE

Commune : **Saint-Hymetière**
Département : **Jura (39)**

Historique :

L'église a été construite dans la première moitié du XI^{ème} siècle. Le choix du voûtement de l'édifice est audacieux ; la voûte actuelle du collatéral nord est construite au cours des XII^{ème} et XIV^{ème} siècles. D'importants travaux sont également réalisés au XVII^{ème} siècle ; l'absidiole nord est remplacée par une sacristie, les voûtes du vaisseau central et du collatéral sud sont refaites, leurs supports sont remaniés, un porche est réalisé contre la façade sud, des fenêtres sont percées. C'est probablement à cette époque que le profil d'origine de la nef, étagé, est transformé en un profil de type halle, avec une toiture à deux versants continus. Le clocher actuel est réalisé dans le premier quart du XIX^{ème} siècle.

Description de l'opération :

L'édifice souffre de très nombreux désordres dus à l'humidité. Les parties défectueuses des toitures doivent être restaurées : faîtage, versant sud de la nef, certaines noues, couvertures de l'abside et de l'absidiole. Les solins seront systématiquement refaits. Les couvertures recevront des gouttières pendantes. Les maçonneries extérieures seront rejointoyées à la chaux et recevront pour certaines un enduit. Certaines baies libres seront fermées par des châssis. Des drains seront mis en place sur l'ensemble du pourtour de l'église. Le sol au nord sera remblayé en pied de façade et compacté. Un drainage spécifique des piles intérieures sera réalisé en complément du drainage extérieur. Les désordres de stabilité seront surveillés de manière régulière par la mise en place d'une instrumentation permettant de contrôler les mouvements des maçonneries. Un tirant sera mis en place au niveau de l'arc surbaissé de l'absidiole sud. Les pièces détériorées du beffroi seront remplacées afin d'éviter d'accroître les désordres des maçonneries par les vibrations.



Protection : Cl. M.H. 22 octobre 1913

Propriétaire : Commune de Saint-Hymetière et deux communes « co-paroissiales »

Maitrise d'ouvrage : communes – assistance à maîtrise d'ouvrage : SIDEC (Syndicat mixte d'énergies, d'équipements et de la communication du Jura)

Maitre d'œuvre : Paul Barnoud – architecte en chef des Monuments historiques

Date de début et de fin de chantier : septembre 2009 - 2011

Montant « plan de relance » : AE : 0,64 M€ / CP : 0,07 M€

Part État (%) : 50 %